

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

72067

Objet

Subvention exception-  
nelle à la Fédération  
Française d'Athlétisme

DATE DE CONVOCATION

30 avril 1972

DATE D'AFFICHAGE

30 avril 1972

Nombre de conseillers  
en exercice 26

Nombre de présents 22

Nombre de votants 22

# Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante douze  
le cinq mai à 20 heures 45  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M on sieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOUCHE,  
MM. STIPAL, BUCHET, BUJARD, DUFOUR, BARDE, NAULIN, DOIREAU,  
LACHAUD, DOMEQ, LARGETEAU, DELAIR, BOUCHET, BERLAND, BROTEAU,  
PAPEAU, TAP, BOUTET, Mme FAVIERE, Mme BIDEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Excusés : MM. COLLE, RIVIERE

Absents : MM.

MONTRON, BARRIERE

M DELAIR

a été élu Secrétaire.

La Fédération Française d'Athlétisme a organisé pendant les  
dernières vacances de Pâques un stage international de demi-fonds  
avec plus d'une centaine d'athlètes français et étrangers.

Les organisateurs ont sollicité de la Ville une subvention  
exceptionnelle de 15 000 F pour résorber une partie du déficit.

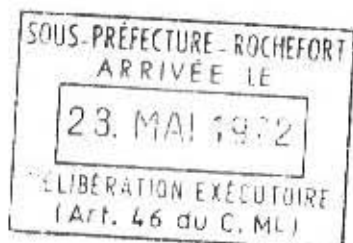
#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les propositions présentées par la Commission Municipale des  
Adjointes et Vice-Présidents de Commissions du 29 janvier 1972,  
proposant une somme de 8 000 F,

Vu l'avis de la Commission des Finances,

DECIDE :

- d'attribuer, à titre exceptionnel, à la Fédération Française  
d'Athlétisme, 10, rue du Faubourg Poissonnière à PARIS - C.E.P.  
PARIS 281-13, la somme de 8 000 F correspondant à la participation  
de la Ville dans l'organisation du stage international d'athlétisme  
qui se déroulait pendant les vacances de Pâques 1972 dans la  
Forêt de la Coubre et au stade d'honneur de ROYAN.



- que la dépense sera prélevée sur le chapitre 945-657 "Crédits réservés pour les sports".

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué,



*[Handwritten signature]*